



AAA118E

3h30 350,00 €^{HT}

Objectifs

Cyber surveillance de ses collaborateurs : agir avec discernement et loyauté • Ne pas confondre alerte professionnelle et cyber-dénonciation • Du management de l'Intranet au management par l'Intranet • Tirer profit du télétravail

Profil Stagiaire(s)

Collaborateur ou manager souhaitant se familiariser avec le sujet

Profil animateur(s)

Professionnel des sujets abordés dans le module

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

MODULES

Cyber surveillance de ses collaborateurs : agir avec discernement et loyauté

La plupart des salariés a désormais accès à Internet depuis son poste de travail. Quels sont leurs droits en matière d'utilisation d'Internet à des fins privées ? Quels sont les droits de contrôle de l'entreprise ?

- **Privilégier une attitude mesurée et jouer la transparence**
Dispositions législatives et attitude à adopter. Mise en place d'une charte informatique.
- **Utilisation d'Internet : trouver le bon équilibre entre liberté d'accès et sécurité de l'entreprise**
Restrictions et contrôle d'accès : ce qui est permis et ce qui ne l'est pas.
- **Messagerie : savoir distinguer correspondance privée et messages professionnels**
Qu'est-ce qu'une violation de la correspondance privée ? Quels sont les moyens de contrôle ?
- **Les agissements illicites de ses collaborateurs sur le net peuvent engager la responsabilité de l'entreprise**
L'affaire Lucent Technologies et les leçons que l'on peut en tirer.

Ne pas confondre alerte professionnelle et cyber-dénonciation

La mise en place d'un système d'alerte professionnelle peut effrayer certains collaborateurs. Ces dispositifs, inspirés de la pratique du whistleblowing américain, sont très encadrés par la CNIL.

- **Savoir expliquer les raisons de l'instauration d'un dispositif d'alerte professionnelle**
Qu'est-ce qu'un système d'alerte professionnelle ? Quelles sont les conditions de mise en place ? Pour quels types de faits ?
- **Rassurer ses collaborateurs sur la protection de l'auteur d'une alerte**
Règles de confidentialité et anonymat dans la gestion des alertes professionnelles.
- **Informers ses collaborateurs sur l'utilisation des informations collectées**
Quels sont les droits du collaborateur incriminé ? Combien de temps conserver les alertes et les données ?

Du management de l'Intranet au management par l'Intranet

L'Intranet est devenu un levier d'efficacité et d'organisation dans les entreprises. Le manager se voit ainsi doté de nouveaux outils pour exercer sa mission. Mais avant de devenir un e-manager accompli grâce à l'Intranet, l'entreprise doit apprendre à gérer et optimiser son Intranet.



AAA118E

3h30 350,00 €^{HT}

- **Faire de l'Intranet un outil de synergie pour ses collaborateurs**

Comment gérer l'Intranet ? Knowledge management, travail collaboratif, Employee relationship management... comment manager à l'aide de ces outils ?

- **La liberté d'expression syndicale à l'heure de l'Intranet**

Négociation de l'accès à l'Intranet des organisations syndicales et sécurité informatique.

Tirer profit du télétravail

Les entreprises commencent à entrevoir tous les avantages qu'elles peuvent tirer du télétravail qui, s'il est bien accepté, voire sollicité par le télétravailleur, limite l'absentéisme, réduit les coûts des locaux et développe un nouveau style de management.

- **Intégrer un collaborateur en télétravail**

Qu'appelle-t-on télétravail ? Quel est le statut du télétravailleur ? Quels moyens matériels mettre à sa disposition ?

- **Valoriser le télétravail**

Quels sont les avantages du télétravail pour l'entreprise ? Comment proposer le télétravail à un collaborateur ?

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ».

Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

Ce module se compose de séquences courtes, structurées, à faire à son rythme. Elles peuvent alternativement concerner des apports de connaissance, des tests de positionnement, des exercices, des moments réflexifs et/ou des quizz de validation.